

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 octobre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES CONVENTIONNELS ET NON  
CONVENTIONNELS - (N° 174)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 190

présenté par  
M. Colas-Roy

à l'amendement n° 2 de M. Saddier

-----

**ARTICLE 7 BIS**

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« est engagée »

les mots :

« sont engagées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Correction d'une erreur grammaticale (« l'élaboration et la révision sont engagées »).